



Au personnel de Carrefour

## ***Les nouveaux travailleurs des Hypers dans la commission paritaire des Markets ? Et puis quoi encore ?***

*L'histoire se répète. Lors des conseils d'entreprise du 21 février (réponses écrites), la direction a notamment clarifié ce qu'elle entendait par « renégocier les conditions de travail en hypermarchés pour les nouveaux travailleurs ».*

Comme elle n'est pas créative, la direction propose à nouveau de **changer la commission paritaire purement et simplement (passage en cp 202 pour les nouveaux collaborateurs hyper, comme en market)**. Ce qui aurait un impact significatif notamment sur les barèmes (+/-10%), créant au sein d'un même magasin une nouvelle discrimination... (étudiants, anciens et nouveaux)... Inutile de se demander à qui iront les heures complémentaires ou les augmentations de contrat.

Cela n'aurait pas seulement un impact négatif pour les travailleurs de Carrefour. En effet, ce changement signifierait la fin probable de la commission paritaire 312... et condamnerait nos collègues d'Hema et de Cora à subir le même sort. Cela signifierait également le nivellement des conditions de travail du secteur (autres commissions paritaires du secteur) par le bas... bref, de la régression pour tous !

Cerise sur le gâteau, la direction n'exclut pas, à terme, de faire passer les travailleurs de la tour en CP 200... donc en dehors du commerce... puisque finalement, ce sont des « services » comme les autres !

**Pour les organisations syndicales, d'une seule et même voix, ce sera donc non !**

Cela fait des années que les organisations syndicales veulent discuter d'une harmonisation et d'une simplification des commissions paritaires. Un groupe de travail est sensé se réunir, mais Coméos et ses affiliés sont aux abonnés absents pour discuter. Désespérément les employeurs font la sourde oreille et Carrefour regarde ses chaussures ! En effet, qui dit harmonisation des commissions paritaires dit également une potentielle amélioration des conditions de travail en franchise et en Market...

Si un jour les champs de compétence des commissions paritaires doivent changer cela se fera via une négociation au sein du secteur, et pas à l'occasion d'une restructuration chez Carrefour.

**Carrefour ne sera pas le fossoyeur des conditions de travail du secteur.**

Mesdames, Messieurs de la direction, retirez votre projet. Sinon ce sera la guerre ! En attendant, on reste toujours sur notre faim quant à la relance commerciale que nous revendiquons légitimement. Travaillez sur le chiffre d'affaires plutôt que faire payer les économies au personnel pour garder les dividendes des actionnaires intacts !

L'histoire se répète chez Carrefour : nous exigeons que la restructuration que nous vivons, soit le dernier épisode dans la série.

*Le combat commence et c'est ensemble que nous défendrons votre emploi et un avenir pour tous chez Carrefour*

Restez mobilisés à l'écoute de vos DS

